



**i**nstitut de **f**ormation en **e**rgothérapie  
**Lorraine et Champagne-Ardenne**  
4, rue des sables - 54000 Nancy  
Tél : 03 83 22 24 60  
Fax : 03 83 22 24 61

### **INFORMATIONS SUR LES BOURSES D'ETUDES**

Les bourses d'études à destination des étudiants de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Lorraine Champagne-Ardenne sont attribuées par le Conseil Régional Grand Est (elles ne dépendent pas du CROUS).

Les demandes se font sur le site du Conseil Régional à chaque rentrée universitaire.

Les informations concernant le mode opératoire pour déposer un dossier de demande de bourse d'études sont données aux étudiants lors des formalités d'inscription, en particulier pour les 1<sup>ère</sup> Année lors de la réunion d'inscription qui a lieu début juillet (la date de cette réunion est communiquée sur les portails de la PACES de Nancy et de la PAES de Reims).